

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- membres présents : 16
- suffrages exprimés : 16
- pour : 16

DÉLIBÉRATION n° B2018/238

L'an deux mille dix-huit et le 30 novembre à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Bernard PLANO, Henri FORGUES, Catherine CORREGE, Michel SICARD, Elisabeth DUCUING, Monique MARTIN, Roger LACOME, Jean-Paul COMPAGNET, Suzanne SIMOIS, Bruno FOURCADE, Joël DEVAUD, Jean-Pierre CABOS, Fabienne ROYO, Joëlle ABADIE, Laurent LAGES, Jean-Claude CLARENS

Absents excusés : Nathalie SALCUNI, Alain DUCASSE, Alain, PIASER et François DABEZIES

Objet : Urbanisme - Carte communale de Houeydets : Fonds de concours par la commune de Houeydets

La communauté de communes a récupéré, suite à la loi Notre, la compétence d'élaboration des cartes communales.

En accord avec la proposition de la commission aménagement du territoire et avec les orientations du Bureau, la commune de Houeydets a contribué par un premier fonds de concours au frais d'élaboration de la procédure d'élaboration de sa carte communale (délibération n°2018/106 du 14 juin 2018).

Il est proposé que le bureau sollicite à nouveau la commune de Houeydets pour une participation par fonds de concours pour les derniers frais engagés dans le cadre de la procédure.

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- de solliciter un fonds de concours à la commune de Houeydets dans le cadre de l'élaboration de sa carte communale pour un montant de 224.17 €. Un titre de recettes sera émis par la CCPL à hauteur de ce montant.

Affichée le 07 DEC. 2018

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO

